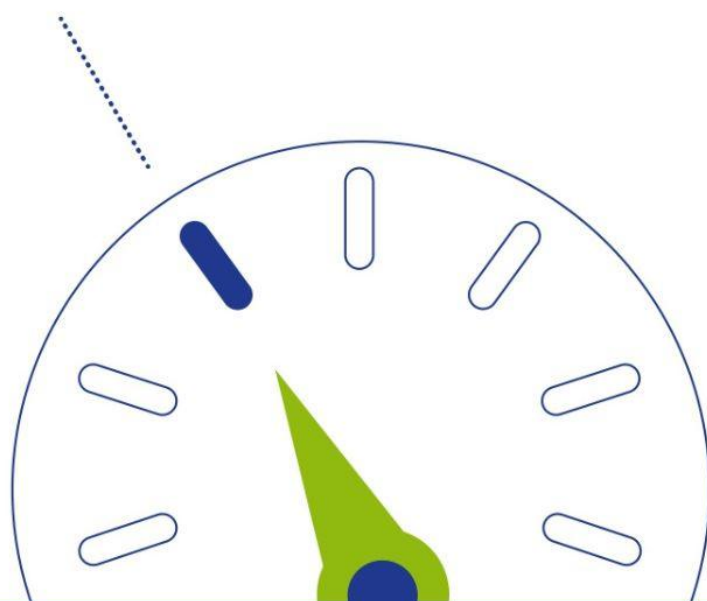


# BAROMÈTRE 2025 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2024 RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





# Introduction

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2025, basée sur les données de l'année 2024 (arrêtées au 31 mars 2025).

Au niveau national, 72 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 88 % agissant à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la contribution des postes Fonjep à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZFRR). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région est disponible sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes ( « Guid'asso », « Culture », « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZFRR).

Bonne lecture !



# CHIFFRES CLÉS

## CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 1 776,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 816

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 1 842

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 509 250,00 €

## CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

Département	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
75 - Paris	329	906.5	6 613 570,17 €	1 030 776,00 €
77 - Seine et Marne	48	71	520 584,00 €	0,00 €
78 - Yvelines	54	76.5	556 018,67 €	0,00 €
91 - Essonne	55	80	587 448,00 €	0,00 €
92 - Hauts de Seine	87	151.5	1 078 178,00 €	88 609,00 €
93 - Seine Saint Denis	98	222.5	1 566 457,06 €	0,00 €
94 - Val de Marne	79	163	1 179 063,00 €	38 000,00 €
95 - Val d'Oise	66	105.5	745 802,50 €	0,00 €

(\*) La part des collectivités mentionnée ici ne concerne que les montants inscrits dans les conventions tripartites conclues entre les collectivités, les associations et le Fonjep.

# 1 CARACTÉRISTIQUES DES 816 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

## 1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	53,19%
Tête de réseau départementale	7,97%
Association régionale	4,29%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	3,06%
Association nationale	20,59%
Tête de réseau nationale	7,48%
Tête de réseau nationale de têtes de réseau	3,06%

## 1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	44,73%
De 5 à 9 salariés	26,52%
De 10 à 19 salariés	12,64%
De 20 à 49 salariés	8,05%
De 50 à 199 salariés	4,71%
De 200 à 499 salariés	1,86%
500 salariés et plus	1,49%

## 1.3 Nombre de bénévoles

	Nombre
Nombre de bénévoles total	1 061 026,00
Nombre de bénévoles moyen	1 333,00
Nombre de bénévoles médian	21,00
Nombre d'ETP total	332 598,00
Nombre moyen d'ETP par association	418,00

## 2 PROFIL TYPE DES 1 842 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

### 2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Homme	32,14%	41	4
Femme	67,86%	38	3

### 2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	66,30%	71,55	28,45
Bac +2 (III)	21,96%	63,79	36,21
Niveau bac (IV)	9,85%	56,34	43,66
BEPC/BP (V)	1,57%	41,18	58,82
Inférieur au BEPC (VI)	0,32%	57,14	42,86

### 3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

#### 3.1 Échelle d'intervention des 816 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	5,15%
Nationale	24,14%
Interrégionale	1,59%
Régionale	14,09%
Départementale	22,67%
Intercommunale	6,50%
Communale	13,60%
Quartier	10,66%
Autre	1,23%

#### 3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	55,17%
Jeunes (16-24 ans)	31,13%
Enfants (6-15 ans)	7,94%
Petite enfance (0-5 ans)	2,26%
Adultes (25-65 ans)	1,48%
Public spécifique	1,03%
Familles	0,61%
Personnes handicapées	0,27%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,11%

884,5 postes sur 1776,5 sont attribués à des associations implantées en QPV.

## 4 SUBVENTION ET FINANCEURS

### 4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	<b>Total</b>
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	4 147,51 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	5 067,82 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 951,46 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	4 035,68 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	4 379,65 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	13.48%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	11.55%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	14.01%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	13.74%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	12.98%

### 4.2 Nombre de postes par financeur

	<b>Nombre de postes financés</b>
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	1 135,50
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	96,00
POSTE SANS PART ETAT	5,00
Ministère de la Ville. Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	341,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	6,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	14,00
Ministère de la Culture	60,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1	11,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	108,00

Sont décomptés ici les postes Fonjep attribués aux associations dont le siège est situé dans la région.

**COMITÉ RÉGIONAL  
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**

**Délégué régional**

MATHIEU ALLOIN

RÉSEAU SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

[MALLOIN@SGDF.FR](mailto:MALLOIN@SGDF.FR)

01 44 52 37 54

**Suppléante**

FLORENCE DURIEUX

RÉSEAU L'UNION FRANCILIENNE DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX

[DELEGUE.UNIONIDF@CENTRES-SOCIAUX.FR](mailto:DELEGUE.UNIONIDF@CENTRES-SOCIAUX.FR)

06 24 33 97 62